

Première rencontre franco-qubécoise sur la démocratisation de la culture : renoncer ou se renouveler ?

Compte-rendu du Colloque sur la Démocratisation de la culture
3, 4 et 5 octobre 2005, Montréal
Par Ève Gauthier, agente de recherche, Les Arts et la Ville

Le 3 octobre 2005 s'ouvrait à Montréal le premier rendez-vous franco-qubécois sur la démocratisation de la culture. Organisée à l'occasion de l'événement Montréal, capitale mondiale du livre par le ministère de la Culture et de la Communication de France (MCCF) et le ministère de la Culture et de la Communication du Québec (MCCQ), cette rencontre, tenue à la Grande Bibliothèque, a été l'occasion pour une trentaine de conférenciers de présenter des mesures adoptées par leur gouvernement et de partager des expériences liées à la démocratisation culturelle.

Prenant appui sur le livre, la lecture et les bibliothèques, les trois journées d'activités prévoyaient dans un premier temps discuter des actions des bibliothèques en matière d'accessibilité et de démocratisation, aborder le thème de l'éducation des publics et finalement traiter de la question de l'accès à la culture. Si ce programme fort prometteur n'a pas permis de dresser un bilan complet des efforts de démocratisation soutenus, depuis plus de 40 ans, par les gouvernements français et qubécois, les expériences présentées témoignent toutefois du renouvellement des actions entrepris en fonction des changements liés notamment aux nouvelles technologies, de l'urgence de connaître en détail les différents publics potentiels ainsi que du besoin de partager informations et ressources.

Ce compte rendu expose quelques idées maîtresses qui ont émergé lors de cette rencontre. Les allocutions des conférenciers seront disponibles sur le site Internet du MCCQ au cours des prochaines semaines.

Démocratisation : entre le constat d'échec et le renouvellement des actions

Dès les premières présentations, la question du plafonnement des résultats de la démocratisation entreprise depuis plusieurs années au Québec et en France s'est imposée. Doit-on parler de saturation de l'offre et de stagnation des pratiques ? Dans ce contexte, que peut-on faire ? Quelles sont les nouvelles tentatives à entreprendre ? Existe-il des initiatives inspirantes ?

Lors des conférences, peu de données ont été présentées sur la fréquentation des établissements culturels, sur les habitudes de lecture ou les sorties, mais il appert tout de même que la scolarité et la participation culturelle demeurent fortement liées. Les propos d'Andrée Gendreau, du Musée de la civilisation, précisant que malgré bien des efforts la clientèle du Musée reste fortement scolarisée, ont trouvé résonance chez plusieurs. Tous s'entendent sur le fait qu'il y a encore énormément de travail à faire pour amener les gens de toute la gamme socio-professionnelle de nos sociétés à fréquenter les bibliothèques, les musées, les théâtres, à lire davantage, à s'intéresser aux grandes œuvres et à leur propre patrimoine culturel...

Des changements, des défis

Si, dans les années 1960, le défi de la démocratisation était de rendre les grandes œuvres accessibles à tous, de nouvelles données (instauration d'une économie du savoir, révolution numérique, marchandisation des industries culturelles, augmentation de l'offre culturelle, crise des finances publiques, montée des pouvoirs locaux, etc.) transforment aujourd'hui le travail de démocratisation de la culture qui vise dorénavant à assurer la qualité de vie culturelle du citoyen et sa participation aux bienfaits de la culture.

- Équipements domestiques et Internet : apprivoiser la révolution numérique !

Bien qu'il suscite certaines craintes liées notamment au non-respect des droits d'auteur, le développement des technologies de l'information, en particulier la numérisation des œuvres, présente un énorme potentiel. Selon Valérie Tesnière, directrice du département de la coopération de la Bibliothèque nationale de France et Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec, la révolution numérique, si nous en tirons les avantages possibles en connaissant mieux ses outils et en les mettant à profit, constitue un atout considérable pour mettre les œuvres à la disposition du plus grand nombre, par le biais des fonds des grandes bibliothèques.

La diffusion des œuvres sur la toile, l'accès à des bases de données par Internet, la possibilité d'interroger un bibliothécaire à distance représentent des avancées certaines dans la diffusion de la culture, peu importe où l'on se trouve sur le territoire, d'autant plus que les équipements domestiques sont de plus en plus répandus et sophistiqués. Encore faut-il que les bibliothèques, tant les grandes que les petites, soient outillées pour diffuser ces objets numérisés et accompagner les usagers dans leur nouveau rapport à la lecture et à la culture.

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier dans cet élan d'optimisme que les technologies ne sont pas accessibles et utilisées par tous. C'est pourquoi dès 1999, le MCCF a élaboré un programme de soutien à la mise en place de lieux d'accès public à Internet et au multimédia implantés au sein d'équipements culturels de toute nature (centres culturels, bibliothèques, cinémas, écoles d'art, friches artistiques, etc.). Présentés par Jean-Christophe Théobalt, chargé de mission nouvelles technologies de la délégation au développement et aux affaires internationales de France, ces Espaces Culture Multimédia proposent des actions d'initiation et de formation aux technologies de l'information et contribuent à la lutte contre la « fracture numérique ». Plus près de nous, de nombreux projets portés par des organismes communautaires ou d'économie sociale mettent à profit les technologies à des fins citoyennes pour combler le fossé numérique. Monique Chartrand, directrice générale de Communautique, organisme visant l'appropriation sociale et démocratique des technologies de l'information et de la communication œuvrant auprès des organismes communautaires, a présenté quelques exemples en ce sens.

- L'éducation artistique à l'école : qui assure la transmission de la culture ?

Des mesures pour augmenter l'enseignement des arts à l'école, en particulier au niveau secondaire, ont été adoptées récemment par le gouvernement du Québec. En outre, le programme La culture à l'école, présenté par Esther Loiselle, conseillère en éducation au MCCQ, et par Georges Bouchard, responsable des programmes d'art et du protocole Culture-éducation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du

Sport, a permis d'intensifier la place de la culture dans la formation des jeunes. Des initiatives louables, certes, mais qui, aux yeux de plusieurs, représentent si peu quand se pose la question de la transmission de la culture. En effet, de nombreux participants estiment déplorable que la culture ne s'inscrive pas davantage dans les programmes scolaires tant en France qu'au Québec. À qui incombe aujourd'hui la responsabilité d'éveiller nos jeunes, du primaire à l'université, aux richesses culturelles ?

Pour répondre à cette question, Jean François Chaintreau, directeur du projet Transmission des savoirs et démocratisation culturelle du MCCF, s'est exprimé en ces termes : « On ne peut plus faire abstraction du poids croissant des produits des industries culturelles mondiales dans la formation des esprits, ni des difficultés, notées par tous les observateurs, en ce qui concerne la crise de la transmission des savoirs, qui met déjà à mal la culture classique et standardise la culture populaire par la consommation de produits qui jouent le divertissement, plus que l'exigence critique ». Selon lui, le Plan de relance français de l'éducation artistique et culturelle, annoncé par le ministère de la Culture conjointement avec celui de l'Éducation au début de l'année 2005, vise une véritable éducation aux arts et à la culture afin de former les futurs citoyens à distinguer la culture du divertissement et à développer leurs capacités critiques.

Le Plan de relance, en plus de s'appuyer sur l'enseignement artistique obligatoire pour tous les élèves, prévoit entre autres les mesures suivantes : des conventions seront signées avec les collectivités territoriales qui mèneront des initiatives visant à faire des établissements d'enseignement spécialisé de véritables partenaires de l'éducation musicale en milieu scolaire ; les jeunes artistes et professionnels de la culture qui ont suivi une formation dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du MCCF seront encouragés à transmettre leur art en intervenant à l'école ou au collège ; l'attribution de subventions au fonctionnement aux établissements culturels sera subordonnée à la production d'une action éducative ; les jeunes recevront une éducation aux œuvres produites par les industries culturelles, notamment par une meilleure information sur les accès publics à Internet et par une plus grande diffusion des œuvres acquises par le Centre national de documentation pédagogique.

De plus, si la médiatisation fait aujourd'hui davantage pour la formation du goût que les institutions traditionnelles, en particulier l'école, comment amène-t-on l'élève à développer son jugement critique ? Des projets d'éducation aux médias réalisés en France et au Québec ont permis d'explorer ce thème. D'abord, Claudia Cabolet, enseignante à l'école des Grandes-Marées à Québec, a enthousiasmé l'auditoire en expliquant comment elle a utilisé les ressources des projets Actualité en classe et Moi, je sais lire entre les lignes pour inclure les médias, surtout écrits, et l'actualité dans son enseignement des matières obligatoires. Pour M^{me} Cabolet, l'éducation aux médias permet une intégration des matières et le développement des compétences transversales, tout en stimulant la motivation des jeunes. Même si la préparation des débats et des activités autour de sujets d'actualité demande davantage de préparation de la part du professeur, Claudia Cabolet est convaincue que les efforts en valent la peine. « Les enfants s'intéressent aux journaux, à la télévision, à Internet. Ces médias font partie de leur vie et ils se sentent interpellés par l'actualité. Le fait d'en parler à l'école légitime leurs interventions dans les discussions à la maison. L'éducation aux médias permet la continuité des apprentissages et le développement d'un esprit plus critique », a précisé l'enseignante.

De telles initiatives existent aussi en France. Corinne Tual, du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, a présenté l'opération des classes presse qui permet à 77 classes de 67 collèges de découvrir la presse régionale dans sa diversité et de rédiger des articles. La coopération des journaux aux classes presse, qui implique notamment le parrainage par un journaliste, le don d'exemplaires par l'entreprise, la préparation de matériel pédagogique ainsi que les visites, est apparue comme un outil exceptionnel.

Bien que des mesures pour encourager l'éducation artistique et culturelle à l'école soient créées, il n'en demeure pas moins que la place de la culture dans le système scolaire est de plus en plus précaire. D'ailleurs, plusieurs intervenants ont montré du doigt le boycott des sorties culturelles par les enseignants. C'est pourquoi il a entre autres été question des activités de promotion de la littérature jeunesse (La joie par les livres, projet soutenu par le MCCF, et Lire à l'eXtrême, de Communication-Jeunesse) et du rôle des institutions dans l'éducation des publics (musées de France, Musée de la civilisation, Bibliothèque publique d'information et Les Journées de la culture).

- La bibliothèque, nouveau lieu de convivialité et d'apprentissage

Tel que l'a indiqué Lucie Gobeil, directrice générale du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, les bibliothèques, grandes ou petites, vivent une profonde mutation. De lieux de recueillement et de lecture muette, elles deviennent ateliers de retissage de la vie communautaire, plaques tournantes de l'information locale et mondiale, lieux d'apprentissage de notre culture et de celle de l'Autre, espaces de rencontre et de renouement avec la chose écrite. D'ailleurs, Olivier Chourrot de la Bibliothèque publique d'information de France, a indiqué que 15 % des usagers de la Bibliothèque d'information la fréquentent simplement pour y lire, y travailler, sans même consulter les ouvrages disponibles.

Plus que de simples lieux de documentation et de contact avec la littérature, les bibliothèques deviennent de véritables espaces de convivialité. Elles prennent place au cœur de la vie des municipalités, s'enracinent dans les différents milieux et ouvrent les citoyens à la culture par l'animation, la présentation d'expositions, etc. À cet égard, Gérald Grandmont, sous-ministre adjoint aux politiques de culture et de communications, au patrimoine et aux affaires multilatérales du MCCQ, a présenté l'exemple de la bibliothèque de Parc-Extension à Montréal qui a non seulement adapté ses collections, disposé son mobilier, décoré ses espaces en fonction de sa clientèle multiculturelle, mais a aussi fait l'embauche d'une médiatrice qui fait le pont entre la bibliothèque et les résidents du quartier par l'intermédiaire de groupes communautaires.

Aussi, puisque les collèges et les universités ne peuvent plus assumer seules la formation continue des citoyens, les bibliothèques publiques sont appelées à devenir des actrices majeures de l'autoformation. Un nouveau rôle qui demande bien entendu une adaptation des services offerts (consultations par Internet, postes d'information plus conviviaux, laboratoire de langues, appel à des experts, etc.) et le développement de nouvelles compétences chez les bibliothécaires.

Des pistes d'action et de réflexion

Si l'offre culturelle est aujourd'hui extrêmement diversifiée, qu'elle permet de satisfaire à un très large éventail de goûts et assure une meilleure représentativité des différents groupes de la société, comment se fait-il que la participation culturelle demeure l'apanage des plus scolarisés et des plus aisés de nos sociétés ? Comment faire de la culture une préoccupation quotidienne de la vie de chaque citoyen ?

- La nécessité de connaître les publics potentiels

L'ensemble des intervenants ont fait part du manque de connaissances sur les publics appelés « non-publics » au Québec et « publics empêchés » en France. Il a donc été question à plusieurs reprises de l'urgence d'en apprendre davantage sur les non-participants à la culture afin de connaître leurs empêchements, de cibler les publics potentiels et d'adopter des mesures adéquates en matière de médiation.

Pour le Musée de la civilisation à Québec, le fait de développer une fine connaissance des publics constitue un outil pour la prise de décisions (programmation, horaire, coût), pour la conception et l'amélioration des produits, pour le contrôle de la qualité et pour le marketing. En interrogeant directement les publics, le Musée arrive à tester un thème auprès des clientèles ciblées (ex. : exposition sur le sport, entrevues réalisées dans les restaurants La Cage aux sports ou dans les arénas), à vérifier la compréhension par le public des textes accompagnant les expositions, à réaliser des bilans critiques.

L'importance de partager entre les différents intervenants culturels les connaissances disponibles sur les non-publics même si les connaissances touchent spécifiquement un musée, une bibliothèque ou une municipalité a aussi fait l'objet de plusieurs discussions.

Par ailleurs, si la génération de la Révolution tranquille a été en contact avec un « corpus culturel souhaitable » accordant une large place à la culture institutionnelle, les générations qui ont suivi entretiennent un rapport davantage ludique qu'esthétique à la culture. Les pratiques des jeunes sont éclectiques et s'organisent autrement que celles de leurs aînés. Pourtant, les mesures mises en place pour démocratiser la culture le sont par les générations plus âgées. Voilà sans doute une des raisons qui expliquent les résultats peu convaincants des mesures de démocratisation culturelle auprès de la jeune génération. À cet égard, Stefan Bonnard, codirecteur de la compagnie française KompleXKapharnaüm, en a fait sursauter plus d'un en s'interrogeant sur l'ouverture réelle des institutions traditionnelles à la culture des adolescents, des défavorisés, etc.

En ce sens, plusieurs intervenants ont mentionné le besoin de connaître davantage les intérêts et les pratiques culturelles des adolescents. Certains ont parlé d'une « culture de la chambre » à apprivoiser. En effet, les adolescents vivent en relation avec les autres à partir d'un lieu fixe ; ils y font des recherches sur Internet, correspondent avec des amis par courriel, jouent à des jeux vidéo, etc. Dans ce contexte, que peut-on offrir aux jeunes ? Des produits qui les intéressent (DVD et cédéroms pour les attirer dans les bibliothèques), une nouvelle façon d'utiliser les lieux (une nuit des ados à la bibliothèque Gabrielle-Roy), la possibilité de participer à la conception des expositions (groupe de discussion au Musée de la civilisation)...

- L'accessibilité physique des lieux et la qualité des espaces

L'accessibilité physique des lieux et la qualité des espaces demeurent une préoccupation importante puisque trop souvent négligée faute de ressources. Plusieurs responsables de bibliothèques ont indiqué l'importance que revêt l'accessibilité universelle du lieu, l'éclairage, la disposition du mobilier pour les usagers.

Par exemple, en janvier 2004, la médiathèque de Saint-Seurin-sur-l'Isle, créée dans le cadre des « Ruches », programme national de développement des médiathèques de proximité, ouvrait ses portes. Dès les premiers plans de construction, les élus de la commune française de 2000 habitants ont indiqué leur préoccupation de bien accueillir les gens. L'architecture et l'aménagement de cet équipement devaient donner aux citoyens le goût de fréquenter la bibliothèque et d'y rester quelques heures étant donné que la clientèle (principalement ouvrière) n'était pas habituée à ce genre d'endroit. On a donc misé sur l'implantation du lieu dans un espace vert et sur l'éclairage naturel. On a tenu compte de l'acoustique, des couleurs, des formes et du confort du mobilier. Aujourd'hui, alors que la médiathèque compte seulement 100 places, il n'est pas rare que plus de 200 personnes s'y présentent un samedi après-midi !

- Investir d'autres lieux, sortir du cadre

Plusieurs initiatives qui consistent à investir les prisons, l'hôpital, la rue pour y inciter les gens à lire ont été présentées. Ces actions, qui se déploient dans des lieux moins conventionnels, sont généralement orchestrées par des bibliothèques publiques. À ce sujet, la conférence de Zaima Hammache, directrice de l'association Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations (A.C.C.E.S.) a été éloquent. À plusieurs reprises, des intervenants de l'association ont investi des hôpitaux ou des classes de maternelle pour y faire la lecture. Et, chaque fois, les réactions de surprise laissent place à l'écoute, tant de la part des enfants que des parents.

Les projets de la compagnie KompleXKapharnaüm, présentés par son codirecteur Stefan Bonnard, ont suscité un grand intérêt. Square télévision locale de rue, créé en 2000, est un événement qui se développe à partir d'une résidence de trois semaines dans une ville et s'appuie sur des projections vidéo, sur les murs, d'habitants filmés par l'équipe KompleX. Pour sa part, EnCourS est un projet d'accueil d'artistes dans la ville offrant des possibilités d'expérimentations en milieu urbain comme travailler à partir d'un espace particulier de la ville, s'inscrire dans une relation à une population, réaliser tout type d'expériences : *happening*, performances, etc.

- Partager les ressources, utiliser les réseaux

Étant donné que les bibliothèques sont appelées à diversifier leurs services avec les mêmes ressources financières, l'interopérabilité a été présentée comme une nécessité. Selon Gérald Grandmont, par exemple, le partage des ressources au sein du Réseau Biblio ou celui des bibliothèques publiques doit être encouragé. Ces réseaux doivent faire connaître auprès des bibliothèques les services qu'ils peuvent mettre à leur disposition.

À ce propos, France Roy, responsable de la bibliothèque Marcel-Dugas, située à Saint-Jacques dans la région de Lanaudière, a proposé le développement de banques de données communes en audiovisuel et la possibilité de partager une ressource professionnelle à l'échelle de la MRC ou de la région. Cette mesure permettrait d'assumer les tâches d'animation et de formation qui sont souvent effectuées en surplus des tâches habituelles, surtout dans les petites bibliothèques. Au sujet du partage des tâches liées à l'animation, Claire Jerrethie a indiqué que la médiathèque de Saint-Seurin collabore avec les organismes locaux afin qu'ils prennent en charge les différents types d'animation selon leur créneau d'activités. Cela permet de déléguer les tâches, d'accroître la participation du milieu et d'enrichir la programmation.

La Bibliothèque nationale de France travaille avec des pôles associés, telle la Bibliothèque universitaire de médecine, pour développer des ressources documentaires dans ce domaine, mais sans avoir à embaucher spécifiquement des spécialistes. La Bibliothèque nationale de France a également développé des pôles régions. Ainsi, les futurs portails régionaux réunissant les ressources des bibliothèques municipales seront bientôt arrimés au portail national.

- Se parler et collaborer : quand la démocratisation culturelle incombe à tous

Français et Québécois ont réitéré l'importance de développer des actions impliquant tous les acteurs sensibles à la qualité de vie des citoyens. Corine de Munain, chargée de mission sur l'accès des publics spécifiques à la lecture du MCCF, a présenté les contrats Ville-lecture* qui visent à susciter à l'échelle territoriale un partenariat actif entre les acteurs afin d'inciter les citoyens à lire davantage et à contrer l'« illettrisme ». Ainsi, les villes de France peuvent obtenir la qualification Ville-lecture après avoir réalisé un état des lieux de la lecture publique sur leur territoire, avoir mis en place un observatoire mettant en synergie les différents acteurs concernés et avoir subi une évaluation de la part du ministère français.

Puis, Hélène Tremblay, responsable de la gestion du programme ÉLÉ (aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés) du ministère de l'Éducation du Québec, a parlé de l'originalité de ce programme qui réside dans une mobilisation et une action concertée des diverses organisations concernées à l'échelle locale, régionale et nationale. Tous poursuivent un même but : que les enfants des milieux défavorisés âgés entre 0 et 5 ans se familiarisent avec le monde de la lecture, de l'écriture et des livres avant leur entrée à l'école. Ainsi, les organismes des réseaux communautaires et publics œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la sécurité du revenu, de la famille, de la culture et du monde municipal sont invités à inclure dans leurs activités régulières des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture. Le programme permet de tracer le portrait de la communauté, d'identifier les activités possibles selon les ressources de chacun et les échanges possibles de services. C'est alors que des intervenants du CLSC font la lecture à la famille lors des visites à domicile ou que le centre local d'emploi informe les parents des impacts bénéfiques de faire la lecture aux enfants.

* Pour en savoir davantage sur les contrats Ville-lecture, vous pouvez commander la publication *Vous avez des questions sur les contrats Ville-lecture en France ?* réalisée par Les Arts et la Ville en visitant la section Publications de la rubrique Les activités de l'association du site Internet du réseau.

Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de demander de l'aide dans son milieu. France Roy, responsable de la bibliothèque Marcel-Dugas, a précisé que les gens sont souvent plus intéressés qu'on le pense, qu'il s'agisse des acteurs municipaux, associatifs ou commerciaux. Par exemple, les coûts de l'animation à la bibliothèque sont assumés en partie par la municipalité de Saint-Jacques et la caisse populaire de l'endroit.

- User de la médiation

Afin de contrer l'exclusion culturelle de certaines catégories socioprofessionnelles, quelques actions de médiation ont été présentées. En France, depuis 2002, les musées ont l'obligation de mettre en place un « service des publics » afin d'offrir aux visiteurs des activités culturelles et pédagogiques ciblées en fonction des différentes clientèles. Comme l'a indiqué Françoise Wasserman, chef de l'action éducative et de la diffusion culturelle de la direction des musées de France du MCCF, ces « services des publics » travaillent notamment avec des associations artistiques qui visent à accompagner les moins favorisés ou les exclus vers la (re)découverte des lieux culturels.

Pour sa part, la Bibliothèque nationale du Québec, grandement préoccupée par cette réalité, a mis en place une fondation dont les fonds serviront à développer des projets en matière de médiation.

Finalement, Mélanie Brisebois, médiatrice culturelle à la Corporation de développement culturel de la ville de Trois-Rivières, a fait état de quelques mesures développées dans le cadre du programme de lutte contre l'exclusion culturelle. Elle a parlé entre autres du Club lecture (don de plus de 500 billets de spectacles à des organismes communautaires) et du programme de lecture mobile (lecture dans les centres d'aînés, les organismes en analphabétisme, etc.).

Changer de paradigme

En conclusion, si les politiques et les mesures gouvernementales sont souvent critiquées, il n'en demeure pas moins que, pour plusieurs, elles donnent le ton aux actions à entreprendre et elles stimulent le travail sur le terrain. Ce qui est davantage remis en cause, c'est l'évaluation de la portée de ces politiques puisque la démocratisation, et c'est ce qu'ont démontré les exemples présentés, passe davantage par les petites actions à l'échelle locale et nécessite l'implication de plusieurs acteurs tels que les bibliothèques, les institutions et les organisations culturelles, les écoles, les municipalités, etc. Selon les conférenciers réunis, le travail de démocratisation doit se faire chez un lecteur, un spectateur, un élève à la fois. Il s'agit là d'un travail de terrain qui demande un engagement profond, qui s'inscrit dans la durée et qui s'évalue mal quantitativement.